



## SASU DIFFUSIONS AROMATIQUES

558 allée des Parfums

Parc d'activités "Les Hauts de Grasse"

06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Tel : +33 (0)4 93 60 82 82 Fax : +33 (0)4 93 60 82 79

Site : [www.diffusions-aromatiques.fr](http://www.diffusions-aromatiques.fr) Mail : [contact@diffusions-aromatiques.fr](mailto:contact@diffusions-aromatiques.fr)

Edité le : 17/07/2024 par CB

### Fiche Technique

# ACETATE PHENYLETHYL PHENYL

Fournisseur SASU DIFFUSIONS AROMATIQUES

Reference: ACETATE PHENYLETHYL PHENYL

#### DESCRIPTION

SYNONYMES :	Benzyl carbinyl phenyl acetate ; Phenethyl
FORMULE CHIMIQUE :	C16 H16 O2
NOM CHIMIQUE :	2-phenylethyl 2-phenylacetate
QUALITE :	Synthétique
NOM INCI :	PHENETHYL PHENYLACETATE
ORIGINE PRODUIT :	Sur demande, selon les lots

#### DONNEES ANALYTIQUES

Couleur :	Incolore à jaune pâle
Odeur :	Florale ; sucrée ; rosée ; miellée
Apparence :	Liquide pouvant solidifier
Solubilité(s) :	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'éthanol
Densité relative (d20/20) :	[1.080 ; 1.090]
Indice de réfraction 20°C :	[1.545 ; 1.555]
Point éclair :	> 100°C
VALEUR ACIDE (mg KOH/g) :	< 1.0 mgKOH/g
PURETE (%GC) :	> 98%
DENSITE SPECIFIQUE (25°C g/cm3) :	ND
POUVOIR ROTATOIRE (°) :	ND
INDICE DE PEROXYDES (mmol/O2) :	Sur demande
POINT DE FUSION :	ND

#### DONNEES REGLEMENTAIRES

ALIMENTARITE :	Selon les lots (sur demande)
INFORMATION ETHIQUE :	KOSHER / HALAL (selon les lots ; sur demande)
SOLVANTS (%) :	/
SOLVANTS D'EXTRACTION RESIDUELS :	/
TERPENOIDES :	Ne contient pas de camphre, menthol et eucalyptol
ANTIOXYDANTS :	/
ADDITIFS :	/
CONSERVATEUR :	/
% carbones renouvelable :	ND

# ACETATE PHENYLETHYL PHENYL

## DONNEES TECHNIQUES

*Conditions de conservation :* Conserver dans un endroit sec et frais (entre 8°C et 10°C), à l'abri de la lumière, dans les emballages d'origine parfaitement bouchés.

*DATE DE REVISION :* 25/03/2024

*DUREE DE VIE :* 24 mois, après ce délai, la qualité doit être contrôlée.

## LEGISLATION :

FEMA : 2866

EINECS : 203-013-1

TARIF DOUANIER / HS CODE : 29163910

REACH registration : Low tonnage exemption <1T/year

C.A.S : 102-20-5